

Objectif n° 9 : infrastructures résilientes et innovation

Le neuvième objectif de développement durable promeut l'essor résilient et durable des infrastructures, de l'industrialisation et de l'innovation. Ces secteurs doivent en effet être un moteur pour le recul de la pauvreté et l'amélioration de la qualité de vie, tout en ayant un impact mineur sur l'environnement. Cet objectif appelle à favoriser un appui financier, technologique et technique des industries en encourageant l'innovation et la recherche scientifique.

Les immatriculations de voitures à faibles émissions de dioxyde de carbone

Le transport contribuant pour plus de la moitié aux émissions de dioxyde de carbone (CO₂), le déploiement des véhicules moins polluants contribue à réduire les émissions de gaz à effet de serre et la pollution de l'air.

► À retenir

- En 2021, les voitures hybrides rechargeables ou électriques représentent 2 immatriculations sur 10 en Occitanie ► [figure 1](#)
- Les immatriculations de voitures hybrides rechargeables ou électriques (y compris à hydrogène) progressent plus fortement en Occitanie qu'en France métropolitaine ► [figure 2](#)

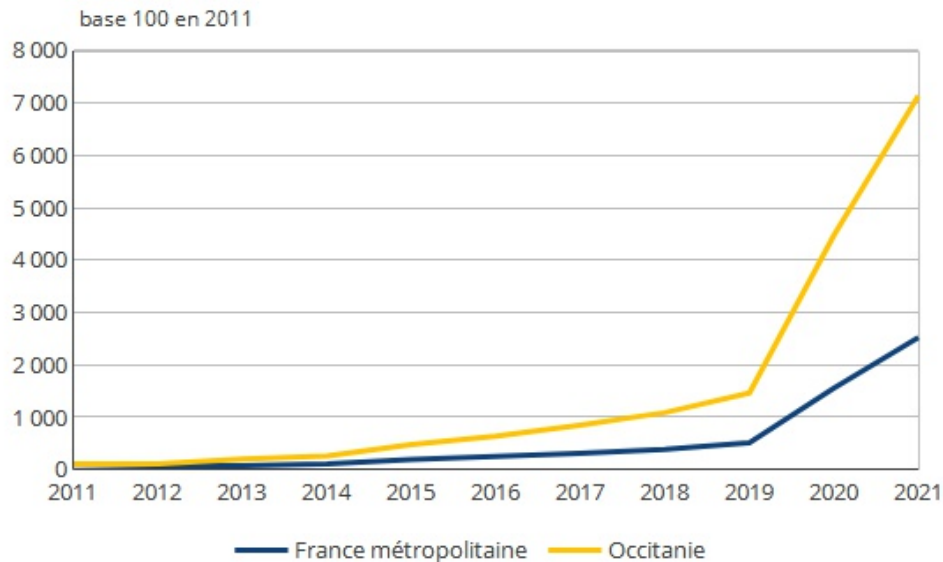
► 1. Immatriculations des voitures neuves hybrides rechargeables ou électriques en 2011 et 2021

	Voitures hybrides rechargeables ou électriques*			
	Nombre en 2011	Part dans le total des immatriculations neuves en 2011 (en %)	Nombre en 2021	Part dans le total des immatriculations neuves en 2021 (en %)
Ariège	15	0,3	462	16,4
Aude	9	0,1	1 354	16,2
Aveyron	14	0,2	787	15,1
Gard	19	0,1	3 524	20,6
Haute-Garonne	148	0,4	7 063	21,6
Gers	20	0,4	708	18,7
Hérault	28	0,1	5 432	20,3
Lot	16	0,3	599	17,8
Lozère	8	0,4	143	12,1
Hautes-Pyrénées	10	0,2	760	17,2
Pyrénées-Orientales	18	0,1	2 266	17,8
Tarn	27	0,2	1 588	18,8
Tarn-et-Garonne	27	0,4	955	20,1
Occitanie	359	0,2	25 641	19,5
France métropolitaine	11 925	0,5	300 594	18,3

* y compris voitures à hydrogène.

Source : SDES, répertoire statistique des véhicules routiers - RSVERO2.

► 2. Évolution du nombre de voitures hybrides rechargeables ou électriques



Champ : y compris voitures à hydrogène.

Source : SDES, Répertoire statistique des véhicules routiers – RSVERO2.

L'effort de recherche et développement

La recherche et développement (R&D) est un facteur clé de la croissance et de l'emploi à moyen terme, en étant la source d'innovations qui permettent un positionnement compétitif dans le développement de la société de la connaissance. Elle est l'un des moyens de répondre aux grands défis sociétaux (énergie, climat, santé...). Le suivi des dépenses de R&D répond directement à l'objectif phare européen visant à investir 3 % du PIB de l'Union dans la recherche et le développement. Ces ambitions sont prises en compte dans le nouveau programme-cadre européen pour la recherche et l'innovation pour la période 2021-2027, « Horizon Europe ».

Au niveau national, les orientations relatives à la politique de recherche au cours de la période 2021-2030 fixe l'objectif de porter les dépenses intérieures de R&D des administrations et des entreprises à au moins 3 % du produit intérieur brut annuel.

► À retenir

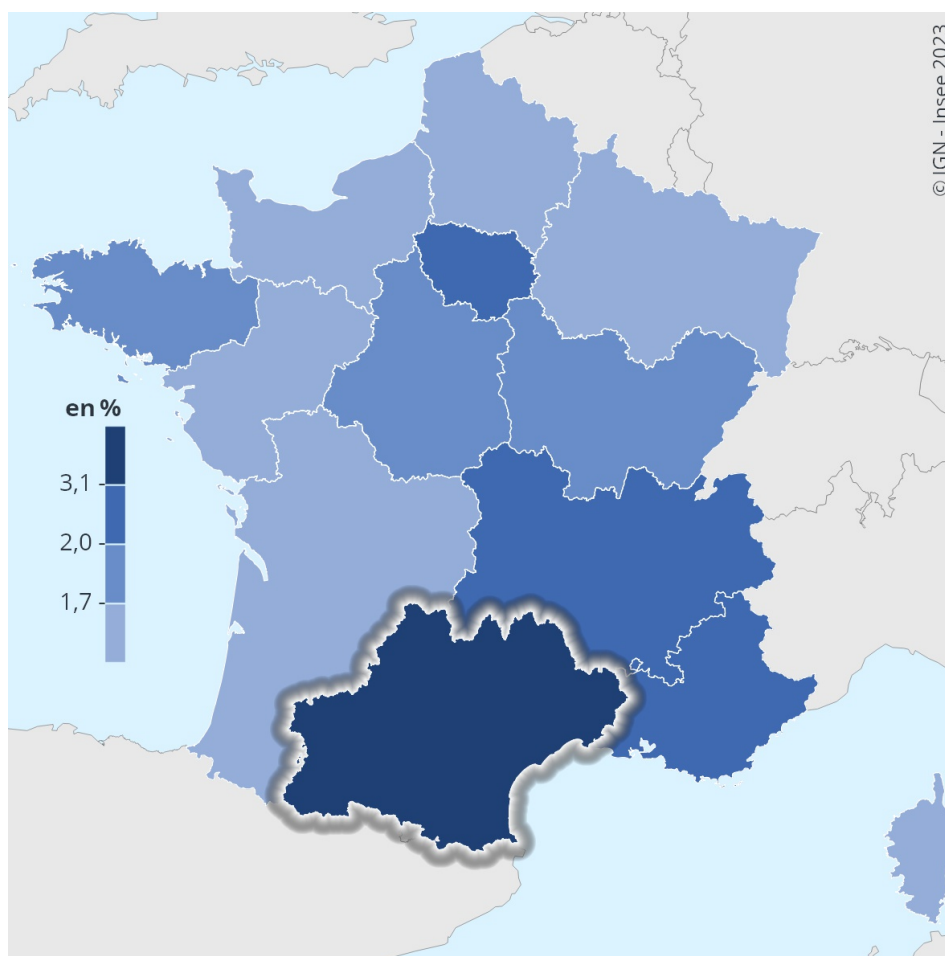
- La recherche publique pèse davantage en Occitanie qu'en France métropolitaine ► [figure 3](#)
- L'Occitanie est la première région française pour la part du produit intérieur brut (PIB) consacrée à la R&D ► [figure 4](#)
- En Occitanie, l'effort de recherche est stable au cours des années 2000 et supérieur à la moyenne française ► [figure 5](#)

► 3. Dépenses intérieures de R&D des entreprises et des administrations en 2020

		Administrations	Entreprises	Ensemble
Occitanie	Montant (millions d'euros)	2 615	3 610	6 225
	Part (%)	42	58	100
France métropolitaine	Montant (millions d'euros)	18 097	35 140	53 238
	Part (%)	34	66	100

Source : ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche - Sies.

► 4. Dépenses intérieures de R&D des entreprises et des administrations par région en 2020, en pourcentage du PIB régional (effort de recherche)



Note : dans l'Outre-mer, l'effort de recherche s'élève à 0,66 %.
Champ : ensemble des entreprises et des administrations localisées en France.
Source : ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche - Sies.

► 5. Effort de recherche des entreprises et des administrations en Occitanie et en France en 2007 et de 2012 à 2020

	2007	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Occitanie	3,5	3,8	3,7	3,7	3,7	3,7	3,5	3,7	3,6	3,7
France entière	2,0	2,3	2,3	2,3	2,3	2,2	2,2	2,2	2,2	2,3

Source : ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche - Sies.

► Pertinence des indicateurs, méthodologie

Parmi les véhicules hybrides, on distingue les rechargeables, que l'on peut recharger sur une prise électrique standard ou une borne de recharge, et les non rechargeables, dont la batterie se recharge à l'aide de l'énergie du moteur thermique (essence ou gazole) quand le véhicule roule. Seuls les rechargeables font partie (avec les électriques) des véhicules à faibles émissions et bénéficient du bonus écologique, dispositif renforcé fin 2020 dans le cadre du plan de relance.

► Pour en savoir plus

- « R&D : l'Occitanie, au premier rang des régions françaises et bien placée au niveau européen », *Insee Analyses Occitanie* n° 104, février 2021.
- « Dépenses de recherche et développement expérimental en France : résultats détaillés pour 2020 et premières estimations pour 2021 », Note d'information du Sies n° 15 - ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, décembre 2022.
- « Indicateurs territoriaux du développement durable », mis à disposition par l'Insee et le SDES (Service des données et études statistiques, service statistique du ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires).